



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/06/2025

N° 2025 - 55

L'an deux mil vingt cinq, le dix neuf juin à vingt heures trentes minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

## Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

## Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

## Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

## Etai(ent) excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation  
13/06/2025

**OBJET : Demande de subvention DRAC 2025 (Eglise)  
- Première campagne de travaux de restauration**

Date d'affichage  
26/06/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J./.../...

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est opportun de resolliciter les aides culturelles relatives aux travaux de restauration de la couverture de l'église de Gamaches, sur la base du pré-rapport de M. Brassart, préalable au bilan sanitaire qui fera l'objet d'un avis de la DRAC dans le cadre du contrôle scientifique et technique.

et publication du :

..J./.../...

Comme la commune souhaite mettre en place une première campagne de travaux de restauration en 2026, l'aide peut porter sur la 1ère phase de la 1ère campagne estimée à un montant HT de 225 407.88 € avec la variante obligatoire faitage 3 plis estimée à 1357,02€HT en sus des honoraires de de M. Brassart (estimés à 12.00 %).

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les travaux de restauration,
- **SOLLICITE** les aides de la DRAC selon le plan de financement suivant :
  - Montant des travaux : 253 976.69€HT :
  - Subvention DRAC : 101 590.67€ HT (40%)
  - Subventions Département 80 : 93 150.00€ HT (37%) accordés en 2024

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 080-218003580-20250619-DEL2025\_55-DE

\*Charge communale HT : 59 236.02€

\*TVA : 50 795.34€ 20%

\*Charge communale TTC : 110 031.36 €

- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

